

## conditions de la semaine

Après l'épisode pluvieux de mercredi dernier, un temps sec et beau nous était annoncé. Mais la grisaille et le brouillard persistent presque toutes les journées. Le point positif de ce temps est que les insectes ravageurs des céréales restent très discrets faute de températures suffisantes. Le point négatif

est que le créneau de désherbage mécanique n'est pour l'instant pas présent. Les prévisions météo, toujours sans pluie, laissent un espoir que les sols finissent par ressuyer et permettent de passer les herbes étrilles et autres houes rotatives.

## infos système de cultures et techniques alternatives

**Pesées de colza, c'est le moment de sortir vos balances...**

On observe dans certaines parcelles les premiers signes d'arrêt de végétation sur les colzas (rougissement des feuilles, végétation stoppée). Avec la forte hétérogénéité de développement des biomasses automnales, la pesée de colza entrée hiver sera très importante dans la détermination de la dose d'azote à apporter à vos colzas au printemps.



L'écart entre les plus gros et les plus petits colzas est de plus de 1 kg / m<sup>2</sup>. Pour ajuster au mieux les apports par rapport aux besoins, cela représente une différence de plus de 60 unités.

Nous vous conseillons de prélever au moins un m<sup>2</sup> de colza en arrêt de végétation coupé à ras du sol et de le peser. Veillez à ce que ce soit bien représentatif au sein de la parcelle. N'hésitez pas à faire la moyenne de plusieurs prélèvements. Vous obtiendrez ainsi un poids compris entre 0,2 et plus de 2,5 kg/m<sup>2</sup>. Cette opération devra être renouvelée en sortie d'hiver. Une fois les deux pesées effectuées, calculez le poids moyen de votre colza. C'est ce résultat qui vous servira au calcul de votre dose d'azote.

## actualités des cultures



### colza d'hiver

**Les petits colzas ont bien du mal à pousser... heureusement la majorité des parcelles est entre 5 et 9 feuilles.**

### Charançons du Bourgeon Terminal :

#### Observations :

Après un pic de vol la semaine dernière, la situation est plus hétérogène cette semaine. Les conditions météo annoncées (un peu plus douces) devraient permettre aux charançons présents d'avoir de l'activité. Si vous avez piégé, et pas encore traité, il n'est donc pas trop tard pour réaliser vos traitements.

#### Conseils :

- Si vous avez déjà réalisé un traitement et que vos colzas ont dépassé le stade 8 feuilles : ne faites rien !
- Si vous avez déjà réalisé un traitement il y a plus de 15 jours et que vos colzas sont petits : restez vigilants et retraitez si de nouvelles captures significatives ont lieu.

### Captures de Charançons du Bourgeon Terminal du 27/10/15 au 03/11/15

Commune	Stade Colza	NB Charançons
BELLEAU	B8	0
CHAMBLEY	B8	0
CREPEY	B6	0
HABLAINVILLE	B9	12
LOISY	B7	0
MONTIGNY SUR CHIERS	B7	1
LOPIGNEUX	B6	2
QUEVILLONCOURT	B7	9
SAINT MARD	B8	4
TREMBLECOURT	B8	0
VIEVILLE-EN-HAYE	B8	0

- Si vous n'avez encore pas traité les charançons cet automne : intervenez si une activité forte est observée sur des colzas hétérogènes et/ou à moins de 8 feuilles.

En cas de besoin, utilisez par exemple : CLAMEUR à 50 g/ha ; MAGEOS MD à 50 g/ha ; CYTHRINE L à 0,25 l/ha ; DECIS PROTECH à 0,33 l/ha...



## colza d'hiver (suite)

### Herbicides type KERB FLO :

**Observations :** L'humidité des sols est tout juste



## blé et orge d'hiver

**Les stades des blés et orges d'hiver vont de 1 feuille à début tallage.**

**Limaces :** Maintenez la surveillance jusqu'à 3-4 feuilles. Toujours peu de dégâts dans l'ensemble de nos parcelles de suivi.

**Pucerons :** Toujours pas d'observation de pucerons au-delà des seuils de traitement pour l'instant. Maintenez la surveillance ; les températures plus douces annoncées pour ces prochains jours pourraient être favorables à leur

suffisante pour garantir une bonne efficacité des anti-graminées racinaires. Patientez encore pour réaliser les traitements.

Les conditions optimales (sol humide et température inférieure à 10°C) ne sont pas réunies. Les traitements seront à positionner juste avant le retour des conditions de « saison » (humidité, froid et pluie).

activité, surtout dans les parcelles abritées. Rappel des seuils :

- 5 % des pieds avec présence au stade 1 feuille
- 10 % au stade 2 feuilles
- 20 % au stade 3 feuilles

Si dépassement du seuil, traitez avec, par exemple :  
**MAGEOS MD** à 0,05 kg/ha, **DECIS PROTECH** à 0,33 l/ha, **KARATE ZEON** à 0,075 l/ha.

**Cicadelles :** Les captures sur plaque engluée sont très faibles (de 0 à 3 cicadelles). Privilégiez la surveillance des parcelles à risque : exposées au sud, abritées et à proximité de repousses. Pour l'instant tout traitement est inutile. Le seuil d'intervention de 50 captures hebdomadaires sur une feuille jaune engluée format A4 n'est pas atteint.

## À noter :

### Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCA EA) 2014-2020

**Le troisième appel à projet PCAEA est ouvert pour la période du 12 Octobre au 6 Novembre 2015. Pour tous vos projets de herse étrille, bineuse ... téléchargez et remplissez un dossier de demande d'aide à renvoyer en DDT avant le 6 Novembre 2015.**

**Pour plus d'information et obtenir les dossiers de demande de subvention, consultez notre site internet : <http://www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr>**

## liste et caractéristiques des produits phytosanitaires cités dans ce bulletin ////////////////

Produit	Matière(s) active(s)	Culture(s)	Dose(s) homologuées	DRE	ZNT	DAR	CMR	Tox.
KERB FLO	Propyzamide (400 g/l)	LU5,LUZ,TRS,TRE,CZH	1.875 l/ha	6 h	5	De 3 à 180 j	Oui	Xn
CLAMEUR	Alphaméthrine (15 %)	ORH,CZH,PPR,ORP,BTH	De 0.05 à 0.1 kg/ha	6 h	De 5 à 20 m	De 3 à 42 j	-	Xn
CYTHRINE L	Cyperméthrine (100 g/l)	ORP,CZH,ORH,TTH,BTH,MIE,MIS	De 0.25 à 0.75 l/ha	6 h	De 20 à 50 m	De 3 à 49 j	-	Xn
DECIS PROTECH	Deltaméthrine (15 g/l)	ORH,ORP,MIS,MIE,LUZ,LIP,CZH,BTH,AVP,PPR,PTC	De 0.33 à 0.83 l/ha	6 h	De 20 à 50 m	De 3 à 90 j	-	SC
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine (100 g/l)	CZP,FVL,MIE,FVL,ORH,PPR,BTH,CZH	De 0.05 à 0.2 l/ha	48 h	De 20 à 50 m	De 3 à 35 j	-	Xn
MAGEOS MD	Alphaméthrine (15 %)	CZH,BTH,ORH,ORP,PHI,PPR,TTH	De 0.05 à 0.1 kg/ha	6 h	De 5 à 20 m	De 3 à 42 j	-	Xn

## à votre service ////////////////

**Pays-Haut Nord :** ARNAUD Frédéric  
Tel : 06.82.69.83.34

**Pays-Haut Sud :** BRAUER Michel  
Tel : 06.82.82.84.95

**Toul Nord :** BASUYAUX Julien  
Tel : 06.82.69.83.38

**Sainctois :** SCHAFF Laetitia  
Tel : 06.46.66.28.73

**Vallée de la Moselle :** BOULANGER Amélie  
Tel : 06.82.82.84.92

**Seille :** MORELLATO Anne  
Tel : 06.82.69.83.36

**Nancy Est et Lunéville Sud :** WEIBEL Frédéric  
Tel : 06.82.69.83.39

**Lunéville Nord et Est :** BOUROT Arnaud  
Tel : 06.21.01.68.87

Bulletin rédigé par l'équipe agronomie-environnement de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle. Ce bulletin est élaboré à partir des observations des conseillers agronomie-environnement, confortées par le BSV.

La Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Les éléments de la réglementation concernant les produits phytopharmaceutiques figurent sur la plaquette régionale Ecophyto «Phyto, quoi de neuf ?», parue en 2013. La liste des matières actives est disponible sur les tableaux récapitulatifs des bulletins agronomie fournis annuellement.

Nous vous remercions de vous assurer que les préconisations ci-dessus sont applicables aux spécialités commerciales que vous utilisez (notamment pour les mélanges), au stade de vos parcelles et aux conditions agro-climatiques.

### **Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de la CDA 54**

Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle  
5 rue de la Vologne - 54520 LAXOU  
Tel : 03.83.93.34.12 - Fax : 03.83.93.34.00  
[www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr](http://www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr)